

## CHAPITRE 6

### UN EXEMPLE DE NON INSERTION URBAINE : LE CAS DES MIGRANTES SAISONNIERES DE BASSE CASAMANCE A DAKAR

Marième DIOP

En Casamance, de juillet à novembre, les femmes sont les principales productrices du riz, la nourriture de base. Elles ont également un rôle primordial pour les cultures maraîchères qu'elles entreprennent en saison sèche de novembre à juin pour compléter l'alimentation familiale et se procurer quelques revenus monétaires. Leur départ massif, en saison sèche, vers les centres urbains (principalement vers Dakar qui regroupe 1/5 de la population du Sénégal) est une préoccupation majeure pour la société chargée du développement de la culture céréalière et maraîchère, le PIDAC (Projet Intégré de Développement Agricole de Casamance) qui a commandé cette étude (1). La recherche dont la présente étude est tirée a été effectuée en 1982. L'objectif en était de mieux connaître la situation socio-économique des femmes de Basse Casamance dans leur terroir et à Dakar afin d'aider à leur promotion socio-économique (2). La population concernée est celle constituée par les femmes qui vivent dans les villages, et parcelles qui partent en exode mais reviennent pour la grande saison des cultures d'hivernage.

Dans quelle mesure peut-on compter sur la régularité de leur retour ? Les conditions de vie supposées meilleures en milieu urbain ne les pousseront-elles pas à s'installer de plus en plus en ville ?

Il est illusoire de vouloir arrêter le flux vers les centres urbains. L'exode rural si souvent décrié par les services d'Etat, apparaît aux ruraux comme la principale issue face à la stagnation rurale et aux besoins immédiats de survie dans les éco-systèmes sahéliens éprouvés. Pourtant la volonté d'assurer la pérennité des villages a conduit la communauté paysanne à développer des mécanismes de régulation telle l'obligation du retour au village à dates fixes, tel le contrôle sur les migrantes à travers les réseaux villageois de l'exode.

#### 1. CARACTERISTIQUES DES MIGRATIONS

##### 1.1. Le mouvement migratoire

Pour situer l'ampleur du mouvement migratoire des enquêtes ont été menées dans les zones de départ, plus particulièrement dans le département de Bignona

- (1) La préoccupation du «Collège Animation» était d'associer les femmes à cette recherche pour qu'elles se sentent concernées, qu'elles s'approprient des résultats et que bien informées et impliquées, elles puissent participer efficacement à la résolution de leurs problèmes.
- (2) Cette étude a été menée dans le cadre du Collège Animation de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA) de Dakar à la demande du NCNW (National Council of Negro Women) sur financement du programme USAID du PIDAC (Projet Intégré de Développement Agricole de Casamance).

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 26851 c2 79

Cote : A

qui subit un flux migratoire saisonnier important. Dans les cinq villages enquêtés on dénombre 218 migrants et 272 migrantes sur une population de 4.398 habitants. Le pourcentage par rapport à la population active est de 18 % de migrants chez les hommes et 20 % chez les femmes. Tous les villages étudiés subissent le mouvement migratoire saisonnier. Selon les villages le pourcentage de migrantes varie entre 10 et 29 % de la population active féminine. Les départs sont plus importants dans les villages proches des axes routiers.

En milieu urbain, à Dakar, une enquête a été menée auprès de 373 femmes migrantes temporaires, originaires de Basse Casamance et logeant dans le quartier de Fass. Dans un second temps une phase d'enquête participation a été menée dans les sous-quartiers de Fass-Paillote et Fass-Casier, avec une attention particulière pour les associations d'originaires de la Casamance.

Les motifs de départ invoqués par les migrants sont par ordre d'importance :

- la recherche d'emploi rémunéré pour subvenir aux besoins familiaux ou individuels (impôts, vivres, préparation trousseau futur mariage, préparation initiation, modernisation de l'habitat...) (59 % des enquêtés). Malgré les prouesses de ses agricultures et ses riches potentialités, une bonne partie de la zone de départ, en cas d'insuffisance des pluies, devient impropre à la culture à cause de la remontée du sel ; les zones les plus arides comptent le plus de départs.

- la formation : soit dans les établissements secondaires, soit par l'apprentissage auprès des maîtres artisans (21 %). Généralement, les filles lorsqu'elles n'ont pas de tuteurs dans les villes où elles sont orientées, sont contraintes à abandonner leurs études pour ne pas être livrées à elles-mêmes. Mais le départ pour la formation concerne surtout les garçons.
- des raisons liées à la famille (11 %) : il s'agit souvent de rejoindre un membre de la famille installé en ville pour lui servir d'aide ménagère (enfants confiés), le seconder dans son travail ou pour se former ou chercher un emploi. Parfois les femmes viennent rejoindre leurs maris installés en ville.
- la santé est une motivation du départ moins fréquente (6 %) vers les villes et les hôpitaux urbains.

L'enquête en ville fait ressortir les mêmes mobiles de migration que ceux observés en milieu rural. Le départ se fait toujours avec l'approbation du chef de famille et de la mère.

La plupart des migrantes quittent leur village à la fin de la saison des cultures, quelques unes s'en vont dès la fin du repiquage du riz. Seuls les élèves profitant des vacances scolaires quittent le village pendant l'hivernage, à la recherche de revenus leur permettant d'assurer leurs frais scolaires et leur habillement. Les descriptions sont diverses mais la majorité se rend à Dakar (62 %), près de 20 % se dirigent vers la Gambie et 11 % se tournent vers la capitale régionale Ziguinchor, alors que près de 7 % seulement se fixent au chef lieu départemental Bignona.

## 1.2. Caractéristiques des migrantes

L'enquête de Fass fait apparaître que la majorité des migrantes qui y résident proviennent du département de Bignona (307 sur 373 enquêtées). Elles sont plutôt jeunes 19 % d'entre elles ont moins de 16 ans, 47 % des migrantes ont

entre 16 et 25 ans, 25 % entre 26 et 35 ans, et seulement 9 % des femmes ont plus de 35 ans. L'exode saisonnier ne concerne que les jeunes femmes, au delà de 35 ans les femmes se fixent au village ou à la ville.

La majorité des migrantes sont des célibataires (251), on relève en plus 25 divorcées et 10 veuves. Des femmes de 26 à 36 ans, en nombre important sont encore célibataires. Il semble que l'exode contribue à prolonger le célibat.

L'enquête rurale confirme que l'âge du mariage est plus tardif dans les villages où l'exode est important.

Les femmes mariées viennent en ville avec l'autorisation du mari resté au village ou parti en émigration vers l'étranger ou d'autres villes du Sénégal.

Ces femmes sont dans l'ensemble instruites : 128 migrantes ont reçu une formation du niveau primaire ; 16 ont suivi les cours secondaires ; 20 ont reçu une formation scolaire en Arabe, et 13 ont été alphabétisées en langues nationales.

La région de Ziguinchor est après celle de Dakar la plus scolarisée du Sénégal. Souvent la scolarisation ne favorise pas l'insertion en milieu rural, dans la mesure où les scolarisés aspirent au travail salarié.

L'exode concerne essentiellement les jeunes femmes célibataires. Ses motifs sont économiques. Il dure le temps de la saison sèche. Dès le début des grandes cultures d'hivernage c'est le retour massif dans les villages. Cela est-il révélateur de l'emprise des décisions communautaires sur les comportements individuels, ou d'une non insertion urbaine liée à la situation de la migrante en ville ?

## **2. LES CONDITIONS DE VIE EN MILIEU URBAIN**

### **2.1. Le logement**

La plupart des migrantes se retrouvent entre amies ou parentes pour habiter à plusieurs dans des chambres vétustes, souvent en baraque dans des quartiers peu urbanisés tel que Fass-Paillote. Le loyer varie entre 5.000 Frs et 15.000 F. CFA, il est payé par cotisation. La femme qui, pour le propriétaire, est la locataire de la chambre, se charge de rassembler les cotisations de ses compagnes. Ce système permet de prendre en charge celles qui n'ont pas trouvé d'emploi ou qui ont perdu le leur. Il renforce également le contrôle du groupe de ressortissants d'un même village sur les conduites individuelles car un oncle, une tante ou un frère surveille de près ou de loin le comportement de ses protégées. Le tuteur veille sur le respect par les migrantes des consignes émanant du village.

Ce contrôle est encore plus serré lorsqu'elles sont hébergées. C'est pourquoi elles préfèrent habiter avec des amies du même âge, même si le confort est parfois meilleur chez le tuteur. Dans le quartier urbanisé des HLM on ne trouve qu'une seule sous-locataire sur 30 saisonnières. A Fass-Paillote, elles sont toutes locataires.

Les femmes mariées, les mères célibataires celles dont le revenu est assez élevé sont soit hébergées soit locataires seules ou avec une amie, mais rarement en grand groupe.

## 2.2. Le travail

### 2.2.1 Les activités socio-professionnelles

Les employées de maison (324 sur 377 enquêtées) constituent la majorité des migrantes saisonnières. Les ouvrières (10) et les secrétaires (10) dans la mesure où elles obtiennent un emploi stable se fixent en ville, tout en maintenant des relations privilégiées avec le village d'origine. Les commerçantes (22) viennent périodiquement écouler les produits du terroir. Souvent il s'agit de mères de famille, qui ne peuvent occuper un emploi salarié. Parfois, celles-ci sont spécialisées dans le travail de blanchisseuse.

La plupart des saisonnières sont des domestiques (80 %). Etant donné leur manque de qualification et l'étroitesse du marché du travail, c'est pratiquement la seule possibilité qui s'offre à elles. Ces emplois longtemps méprisés par les citadines commencent à être occupés par elles. C'est l'une des rares activités où l'offre du travail est importante. Les femmes aisées ou de classe moyenne ressentent le besoin d'être aidées dans les durs travaux ménagers qu'entraînent les familles nombreuses (1). Lorsqu'elles ont un travail rémunéré l'utilité de la domestique est encore plus évidente.

Or de plus en plus de citadines se cherchent une activité (2) pour arrondir leur budget ou acquérir leur "indépendance" économique.

Les ouvrières se trouvent souvent dans l'alimentation (industrie de conserverie du Thon et de la sardine...) et le textile. Ces secteurs n'étant pas épargnés par la crise économique, ni par la concurrence (3) des pays développés conjugués à leur protectionnisme, offrent de moins en moins d'emplois. Nombre d'usines ferment leurs portes ou procèdent à des compressions du personnel. La plupart des employées ont un statut de temporaire ou de journalier. Si elles arrivent à obtenir un poste permanent, leur situation est meilleure que celle des domestiques (bien que ces dernières disposent de salaires équivalents si elles sont qualifiées) et l'insertion en ville est définitive dans de nombreux cas.

Les secrétaires trouvent encore plus difficilement du travail que la catégorie précédente. L'administration, hier, principal recruteur, face au poids de ses charges en personnel et encouragée par les recommandations du FMI ne recrute plus et songe à élaborer un plan de «déflation du personnel». L'industrie et le commerce proposent des plans de compression de leurs personnels (1). Parallèlement de plus en plus de jeunes filles sortant du secondaire sont formées par

---

(1) Il est à rappeler que l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité de 1978 donnait une moyenne de 3,6 enfants par femme (tous âges confondus) à Dakar et une descendance finale de 7,2 enfants qui scolarisés participent peu au travail domestique. Si on y ajoute les enfants confiés cela donne une idée de la charge de travail pour les mères.

(2) beaucoup de femmes se lancent dans le commerce, l'artisanat, la restauration...

(3) surtout les pays asiatiques (Japon, Corée du Sud).

les nombreuses écoles professionnelles privées au métier de secrétariat. Métier qui apparaît comme le principal débouché pour la gent féminine scolarisée. Sans travail, elles sont hébergées en ville où elles estiment avoir plus de chances d'en trouver. Dans cette attente, elles retournent périodiquement au village.

### 2.2.2. *La recherche du travail*

La recommandation du tuteur, d'un parent ou d'un ami est le moyen le plus courant pour la recherche du travail.

Pour les employés de maison, elle se fait également par le porte à porte. Certaines rues de Dakar sont connues comme lieu de recrutement de bonnes d'un certain standing. Elles y attendent patiemment le patron potentiel qui les choisira et qu'en retour les plus expérimentées choisissent après l'avoir jaugé en fonction de leurs propres critères et préjugés.

S'il est facile de trouver une place d'employées de maison, elle est souvent instable pour des raisons diverses : manque de compétence, défaut de paiement des salaires (ceux qui les emploient ont souvent une famille nombreuse et des revenus modestes et fluctuants), mécontentement sur les horaires, sur les tâches, incompatibilité d'humeur... Le contrat peut être rompu à tout moment par le patron ou l'employée.

### 2.2.3. *Les salaires*

S'échelonnant entre 5.000 et 40.000 F.CFA, les salaires mensuels les plus fréquents sont entre 10.000 et 15.000 Frs. C'est en dessous du SMIG qui est de 25.000 F.CFA. Aussi les femmes qui bénéficient d'une bonne place (salaire intéressant, entente avec les patrons) s'arrangent-elles pour se faire remplacer provisoirement par une amie pendant la période de retour obligatoire au village ; ou limitent-elles le séjour à la durée de leurs congés payés afin de ne pas perdre leur emploi. Elles se trouvent ainsi en voie d'insertion définitive en ville à moins que le mariage ou un événement familial ne les obligent à rentrer au pays. Les salaires ne favorisent l'insertion que pour quelques rares privilégiées (Secrétaires, Ouvrières permanentes, domestiques qualifiées).

Etant donné la faiblesse des revenus de beaucoup d'employeurs, il y a peu de chances d'arriver à leur faire respecter les salaires légaux pour leurs domestiques. Mais si faibles que soient ces salaires ils constituent des revenus monétaires plus importants que ceux obtenus en milieu rural où le revenu par actif est dérisoire. De plus les jeunes femmes n'en maîtrisent pas l'utilisation : en dehors de la période de constitution de dot, les champs sont familiaux et les revenus de même. Il est vrai que parfois les groupements de promotion féminine (1) permettent l'acquisition d'un revenu individuel, mais celui-ci est faible. S'ajoute à cela que ces recettes sont en partie utilisées pour des réalisations d'intérêt collectif (construction ou équipement de maternités, organisation de chants religieux, participation au "congrès du village" etc.).

(1) (voir page ci-contre) - avec la Nouvelle Politique Industrielle prônant le désengagement de l'Etat on s'attend à court terme à des compressions massives de personnel.

(1) Groupements encadrés par le PIDAC, les centres d'Expansion Rural, le Développement Social pour la production céréalière, maraîchage, l'artisanat...

### 2.3. Les activités secondaires, les revenus secondaires

La plupart des migrantes sont trop accaparées par leur travail salarié et ne peuvent mener des activités secondaires. Ces dernières se limitent pour (22) vingt deux migrantes au petit élevage, à la confection d'ouvrages en tricot et au petit commerce. Les revenus qu'elles en tirent sont faibles et irréguliers.

Quelques rares mandats sont destinés à des élèves ou à des femmes dont les maris travaillent à l'Étranger.

Les revenus urbains sont faibles et instables. Mais ils sont assez attractifs, par rapport aux revenus ruraux, pour inciter à l'exode saisonnier, d'autant que les migrantes en prélèvent le moins qu'elles peuvent pour leur propre entretien afin de faire face à des dépenses qu'elles estiment prioritaires.

L'utilisation de leur revenu est révélatrice de ces priorités.

### 2.4. L'utilisation des revenus

Près de 70 % des migrantes ont comme première préoccupation le paiement de leur loyer. Ne pas être hébergée constitue une étape vers l'accès à plus d'indépendance vis à vis des tuteurs. Plus leur statut économique s'élève et se stabilise, plus le nombre d'occupantes par chambre baisse et plus la somme payée par la migrante pour son logement est importante. Lorsqu'elle dispose de sa chambre l'insertion est souvent définitive et il n'est pas rare qu'elle ait alors à héberger à son tour des saisonnières de son village.

L'aide à la famille et au village vient en seconde position avant l'alimentation, les distractions et le transport urbain. On voit l'importance des privations auxquelles les migrantes s'astreignent pour être en mesure d'apporter leur soutien à la famille restée au village.

Seules 36 % des migrantes utilisent une partie de leur salaire pour se nourrir. Elles se cotisent avec leurs camarades de chambre pour le repas du soir. La plupart des migrantes sont nourries par les parents qui les hébergent ou par leurs employeurs (cas des domestiques).

Les distractions constituent un poste de dépense pour 34 % des saisonnières. Elles fréquentent les cinémas, les dancings, les spectacles de luttes traditionnelles. La longueur de la journée de travail leur laisse peu de temps libre. De plus lorsqu'elles rentrent le soir, elles doivent encore aider au travail domestique chez leurs tuteurs.

Le plus souvent, le temps libre est utilisé pour rendre visite aux amis ou pour organiser des activités récréatives avec l'association des originaires de même village.

Les frais de transports urbains concernent 27 % des migrantes. Ces charges ne sont envisagées que par celles qui ont un salaire élevé. Parfois elles vivent chez leurs employeurs et ne rentrent chez elles que le week-end.

Fass est proche des quartiers résidentiels du Point E, de Fann, des SICAP et des HLM abritant les classes plus aisées. C'est pourquoi la population de Fass-Paillote envisage avec appréhension son déguerpissement vers la périphérie dakaroise. L'attribution de parcelles par les services de l'Urbanisme ne concer-

nera que les propriétaires (qui pour la plupart n'y habitent pas) et les chefs de ménage. Les saisonnières devront alors se disperser dans les quartiers populaires environnants (Colobane, Médina, Grand-Dakar) plus urbanisés. Le loyer y est plus cher, mais permet d'économiser les frais de transport (1) au profit de dépenses jugées prioritaires tels l'habillement et le petit équipement domestique.

Bien que ne figurant pas dans le questionnaire d'enquête, les habits et le petit équipement constituent des postes de dépense très importants pour les migrantes. Celles qui sont à Dakar pour préparer leur mariage utilisent leur argent en priorité pour se constituer un trousseau, acquérir du linge de maison, du petit équipement domestique (bassines émaillées, marmites etc.). La citadine attribue une place importante à l'habillement dans le budget familial. A cela s'ajoute que par le biais du crédit, même les tissus les plus chers sont rendus accessibles à toutes les bourses.

### **2.5. L'absence de possibilités réelles de la promotion sociale à Dakar**

Les migrantes étant instruites mais n'ayant pas de qualification, auraient pu bénéficier au cours de leur séjour urbain d'une formation leur donnant accès à une promotion sociale. Mais, en réalité, à part les élèves, très peu d'entre elles (moins de 10 %) ont suivi une formation qui s'est limitée à la couture, au crochet et au tricot. La lourdeur de leurs horaires de travail ne leur laissent pas de temps libre à y consacrer.

Toutes les migrantes désirent se promouvoir, mais en plus de la contrainte ci-dessus évoquée elles sont conscientes que l'étroitesse du marché du travail leur laisse peu d'opportunités. Bon nombre de petits métiers offrant un apprentissage sur le tas sont l'exclusivité des hommes (exemple : menuiserie - plomberie - électricité). C'est pourquoi les formations qu'elles envisagent pour elles-mêmes se limitent-elles à ce qui peut être utile au sein de leur ménage à savoir, la couture, le crochet, le tricot (79 % des réponses).

Les conditions de vie étant loin d'être idyllique en ville, les perspectives de promotion étroites, la migrante ne remet pas en cause le système d'exode saisonnier d'autant qu'elle est bien insérée dans le réseau de solidarité villageois qui l'aide à vivre mieux en ville, même si c'est parfois au prix de contraintes pas toujours négligeables.

### **3. LES RELATIONS AVEC LE VILLAGE - ROLE DES ASSOCIATIONS D'ORIGINAIRES**

Si des migrantes se conforment aux exigences de la mode Dakaroise elles ont dans la vie quotidienne peu de rapports avec les habitants de leur quartier. Souvent elles travaillent tous les jours de la semaine, du lever au coucher du soleil. Certaines habitent chez leurs patrons et ne rentrent à leur domicile que le samedi et le dimanche. Les rares heures de loisirs sont comblées par les visites aux parents et amis, par les activités au sein de l'association des originaires de

(1) Le prix de la carte d'abonnement mensuel à la société des transports est d'au moins 8.000 F CFA ce qui est au-dessus des possibilités de beaucoup de saisonnières.

leur village. Un phénomène remarquable à Dakar est que tous les migrants saisonniers ou non participent à l'association des originaires de leur village ou de leur région. Cela est-il un facteur positif pour l'insertion en ville ?

### 3.1 Relations avec la famille restée au village

Tout au long de leur séjour à Dakar, les migrantes maintiennent des relations suivies avec leur village. Elles sont au courant de tous les événements qui y surviennent : il y a un flux et reflux constant de personnes du village à la ville (pour congés, pour affaires, pour des besoins de l'association villageoise).

Pratiquement toutes les migrantes envoient de l'argent aux parents restés au village, en fonction de leur demande, ou d'événements ponctuels. Les apports les plus importants se situent au moment du retour. Les sommes envoyées varient de 3.000 à plus de 40.000 F.CFA par an selon les revenus et les responsabilités des migrantes (exemple paiement des frais de scolarisation pour les frères ou les enfants laissés au village). La moyenne des sommes déclarées par enquêtée et par an est de 7.000 F.CFA environ. Cet argent est destiné principalement à subvenir aux besoins de base (alimentation) au paiement des impôts et aux cérémonies familiales (initiation, funérailles), aux frais de scolarité.

A son retour au village la migrante doit apporter des cadeaux pour les parents et les amis. L'émigration contribue à améliorer l'équipement domestique (lits-matelas en éponge synthétique, ustensiles de cuisine) l'alimentation et le petit équipement moderne (radio, transistor, vélo...). Ce qui accélère l'exode par la convoitise que ces objets éveillent. Et de plus en plus de pères de famille autorisent leurs filles à grossir les rangs de l'exode.

Les migrantes sont d'autant plus enviées que lors des réceptions, elles sont choisies pour accueillir les personnalités, préparer leurs repas, car elles sont censées mieux connaître leurs goûts et les belles manières. Les jeunes hommes lettrés sont plus enclins à prendre femmes au sein de ce groupe.

Prolétaires en ville, elles sont privilégiées, adulées (1) au village, tant que dure leur va et vient entre la ville et le village. Elles utilisent leur argent pour satisfaire leurs besoins selon leur propre ordre de priorité, même si l'aide aux parents et la participation pécuniaire communautaire peuvent apparaître comme contraignantes.

En général, il n'est point besoin pour les parents d'avoir recours à des pratiques occultes ou à la contrainte pour ramener les migrantes au village. Les unes viennent cultiver le riz à conserver pour leur futur ménage. Les autres rentrent pour l'hivernage avec plaisir, car c'est la période la plus animée, tous les jeunes sont présents et organisent des soirées récréatives. Dès la fin des récoltes, c'est à nouveau le départ massif à la recherche de travail salarié en ville. Lorsque le mariage vient rompre ce cycle. N'ayant accumulé que des biens peu durables les migrantes se retrouvent au bout de peu de temps aussi démunies que si elles n'avaient jamais quitté le village. Bien souvent elles n'ont pas de terres propres, et sont dépendantes du père, du frère, ou du mari dans ce

(1) Au contraire, c'est le mépris qui attend la fille-mère qui retourne au village.



domaine comme dans bien d'autres. Beaucoup de femmes en plus de leurs activités sur les champs familiaux se retrouvent au sein des groupements de production féminins et participent comme elles le peuvent, (et comme elles le faisaient déjà en étant en ville) au développement de leur terroir à travers leur contribution à l'association du village.

### **3.2. Relations des migrantes avec l'association des originaires de leur village**

A Dakar la participation des migrantes à l'association des originaires de leur village est massive (317 sur 371 enquêtées).

Ces associations ont des ramifications dans plusieurs villes du Sénégal et en Gambie. Elles participent activement au développement de leur terroir d'origine. A Dakar, elles reconstituent la solidarité villageoise, elles organisent des activités d'entre-aide, à caractère culturel, social et économique. L'adhésion est volontaire. Des cotisations mensuelles ou annuelles sont exigées des membres. Les sommes demandées varient entre 100 et 2.500 F.CFA par mois, et sont modulées selon le sexe et selon que l'on travaille ou non. Les associations se veulent apolitiques mais sont souvent traversées par les luttes de tendance au sein du parti majoritaire.

Elles organisent des coladéras (1) des manifestations culturelles (danses folkloriques), sportives (luttes traditionnelles) dont les recettes ajoutées aux cotisations permettent de financer les réalisations sociales ou économiques suivantes :

- A Dakar, l'argent est utilisé pour aider ceux qui organisent une cérémonie familiale, ceux qui sont sinistrés, ou pour le transport de malades ou de corps vers le village d'origine. La fête de l'association est organisée grâce à ces fonds.
- Au village l'association finance des petits projets d'équipement villageois (maternités villageoises, écoles, puits, lieux de culte, foyers de jeunes - terrain de sport) des champs et vergers collectifs, les fêtes religieuses (gamou (2) par exemple), et le congrès annuel du village qui regroupe tous les migrants et les résidents du village. Cette rencontre annuelle est l'occasion de débattre de tous les problèmes du terroir, de considérer les projets à venir et de fixer la date de retour des migrantes saisonnières pour l'année à venir.

Les 25 associations recensées à partir de Fass et regroupant 13.214 membres (qui habitent différents quartiers de Dakar) ont, pour la période de 1970 à 1981, dépensé la somme de 30.945.000 F.CFA pour des réalisations dans les villages. A cela, il faut ajouter la participation en nature et l'investissement humain qui n'ont pas été évalués. Mais on peut se demander s'il n'y a pas un risque de glissement des centres de décision du village vers la ville puisque les innovations se font à l'initiative ou avec le consentement des citoyens.

---

(1) Bals payants.

(2) Séances de chants religieux.

Les associations reçoivent régulièrement des informations des villages et ont la possibilité d'intervenir d'urgence en cas de conflits ou de calamités. Les femmes y participent activement qu'elles soient en ville ou au village. Elles contribuent aux cotisations, sont chargées de l'animation folklorique, de la préparation des repas lors de fêtes. Elles sont de la partie lorsqu'il y a des «investissements humains» ou travaux collectifs bénévoles.

Les responsables d'association rencontrés à Dakar se disent sensibles à la précarité de la situation des femmes qu'elles soient en ville ou à la campagne. Ils se déclarent prêts à soutenir et à participer à tout projet pouvant leur permettre de se promouvoir à Dakar ou au village. Le bilan des activités de promotion économique fait ressortir qu'elles sont orientées essentiellement vers le milieu rural.

On peut s'interroger sur la réalité de la participation féminine à la prise de décision car lorsqu'on examine la composition du bureau des associations on se rend compte que très souvent les femmes sont représentées uniquement par la présidente de la section féminine (on retrouve le même dualisme dans de nombreux partis politiques africains). Les postes clefs sont entre les mains des hommes. Etant donné qu'il y a un nombre assez important de femmes qui sont lettrées, ce n'est pas leur analphabétisme qui peut expliquer cette situation. C'est plutôt le statut de la femme qui est en cause. Pourtant en Casamance, elle assume un rôle socio-économique très important. Dans certains cas les propositions arrêtées en commun par les femmes au sein de leur association peuvent difficilement être rejetées par les hommes qui ont le pouvoir de décision. Certaines cérémonies d'ordalies relèvent totalement de la compétence des femmes et leur confèrent une force occulte indéniable. Mais en dehors des périodes de crise où elles peuvent prendre un rôle de premier plan (cf. Emitaï de Ousmane SEMBENE) elles restent soumises à leur père, à leur frère ou à leur mari. Ce statut est si bien intériorisé que même lorsque les lois leur en offrent l'opportunité elles n'en profitent pas pour s'émanciper. Ainsi malgré la loi sur le Domaine National les femmes bien qu'étant agricultrices n'introduisent pas de demande auprès des conseils ruraux pour avoir leurs terres propres.

## CONCLUSIONS

Les perspectives d'insertion urbaine des migrantes saisonnières sont très réduites. L'étroitesse du marché du travail, l'instabilité de l'emploi, les stéréotypes sexuels en matière d'emploi, le poids des charges familiales et communautaires qui pèsent sur les femmes, le contrôle social qu'elles subissent de la part du réseau communautaire et qui les maintient dans une situation de dépendance, sont autant de facteurs qui limitent les possibilités d'intégration des saisonnières en milieu urbain.

Par contre les mêmes facteurs ajoutés à l'esprit de solidarité et au sens de la responsabilité dans le développement communautaire facilitent la réinsertion au village. Ces deux dernières qualités sont telles chez les migrantes que malgré la faiblesse voire l'inexistence de l'épargne individuelle, elles ont pu par leur travail collectif, et leurs cotisations effectuer des réalisations remarquables pour le développement de leur terroir.

Tout se passe comme si la communauté consciente de la précarité de la situation des migrantes avait aménagé des passerelles entre la vie citadine et celle rurale pour que le passage de l'une à l'autre se fasse sans trop de heurts, sans un coût social trop important. Ainsi s'explique l'obligation du retour en période de grandes cultures traditionnelles d'hivernage pour toutes celles dont la situation en milieu urbain reste précaire. Ainsi on comprend cette «surveillance» dont sont l'objet des migrantes en ville pour qu'elles se conforment aux valeurs villageoises. Ces normes sont acceptées par les saisonnières elles-mêmes, qui y trouvent un refuge face aux difficultés de la vie citadine.

Au plan méthodologique les remarques suivantes s'imposent : la recherche dont la présente étude est tirée avait essentiellement un objectif d'intervention auprès des saisonnières qui apparaissent comme les plus mal loties des migrantes et les plus instables. Cependant pour mieux saisir la dynamique de l'intégration urbaine il serait judicieux, de l'étudier en tenant compte des migrantes établies en ville de manière plus permanente.